

Registre des délibérations - Délibération n° 21 : 12/06/2018

RACHAT DES ÉQUIPEMENTS UTILES À L'EXPLOITATION DE LA MAISON DES PRODUITS DE CAMARGUE À LA SAS « LE RENDEZ-VOUS PAYSAN »

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze juin à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents

— Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana

— Représentants des Communes :

- Commune d'Arles : Alain Dervieux
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland Chassain, Roger De Murcia

— Représentants des établissements publics :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Allet à Roger De Murcia

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► Étaient absents-excuses

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Cyril Juglaret, Jean-Marc Martin-Teissere

Commune d'Arles : David Grzyb, Pierre Vétillard

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 18 membres

► Autres personnes présentes

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue

Nicolas Guéritaine, Chargé de projet PNR et Leader, territoires du Littoral occidental aux Alpes, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,

Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue

Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue

Cécile Héritier, Assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	16	16

Nombre de voix	
En exercice	Volants
78	40

Date de convocation
15/03/2018
RC - 142/143

Délibération n° 21 : 12/06/2018

RACHAT DES ÉQUIPEMENTS UTILES À L'EXPLOITATION DE LA MAISON DES PRODUITS DE CAMARGUE À LA SAS « LE RENDEZ-VOUS PAYSAN »

► Contexte

En juillet 2015, lors de l'ouverture de la Maison des produits de Camargue, une convention d'occupation du domaine public a été signée, permettant l'entrée de la SAS « Le rendez-vous paysan » dans le bâtiment. À l'origine, le bâtiment était livré sans équipement, ainsi, la SAS a procédé à l'installation de son propre matériel.

Dans le cadre de la remise en concurrence prochaine du contrat d'occupation de la Maison des produits de Camargue, le maintien de l'occupant actuel dans les locaux est incertain. Le Parc de Camargue a donc procédé à l'identification de la valeur nette comptable des biens susceptibles d'être réutilisés dans le cadre du prochain contrat. Celle-ci s'élève au total à 27 000 € TTC. Puis une analyse plus précise des matériels réellement utiles à la poursuite de l'activité a été réalisée.

Il vous est aujourd'hui proposé d'autoriser leur acquisition, pour un montant total de 25 750 € TTC se décomposant comme suit :

Équipement	Prix de reprise TTC
Chambre froide positive 33 m ²	
Panneaux	6 000 €
Groupe froid	2500 €
Chambre froide positive 6 m ²	
Panneaux	2 000 €
Groupe froid	1500 €
Banque froide libre-service	2 500 €
Banque froide vente assistée (2 banques)	9 000 €
Plonge inox	750 €
Table de découpe inox	1 500 €
Total	25 750 €

Dans l'optique d'une réaffectation prochaine de la Maison des produits de Camargue, le rachat de ce matériel présente deux avantages : un local déjà équipé suscitera davantage d'intérêt pour les futurs candidats lors de la mise en concurrence. Cela permettra également une installation plus rapide et opérationnelle du candidat retenu. En outre, si ce matériel devait être déplacé lors du changement d'exploitant, cela occasionnerait en plus des difficultés pratiques, un délai supplémentaire et des coûts non négligeables pour les entreprises, notamment en ce qui concerne la chambre froide.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

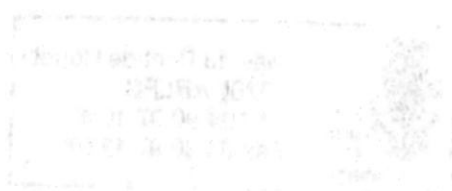
- Autorise le rachat des équipements listés ci-dessus à la SAS le rendez-vous paysan pour montant total maximum de 25 750 € TTC ;
- Autorise le Président à engager les démarches pour l'achat du matériel et à signer tous documents relatifs à ce rachat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 27 JUIN 2018
Et de l'affichage effectué le 27 JUIN 2018



RECEVÉ
LE 27/06/2018